



ENV/DEV/SIDS/5
13 janvier 2005

LE SECRETAIRE GENERAL PRECONISE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ALERTE MONDIAL

EN MATIERE DE CATASTROPHES NATURELLES

Le débat de haut niveau est l'occasion de souligner l'urgence de lutter contre les vulnérabilités environnementales et économiques des PEID

18 jours après le passage du tsunami qui a causé la mort de plus de 150 000 personnes, illustrant de la manière la plus dramatique les conséquences de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, le Secrétaire général des Nations Unies a saisi l'occasion du débat de haut niveau de la Réunion internationale chargée d'examiner l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (PEID) pour préconiser la mise en place d'un système d'alerte mondial, non seulement pour les tsunamis mais pour tous les autres phénomènes dangereux.

Nous devons être prêts, a-t-il insisté en présence d'une quinzaine de chefs d'État et de gouvernement et d'une vingtaine de ministres, à prendre des mesures décisives face aux changements climatiques, compte tenu des dangers que représente l'élévation du niveau de la mer. S'agissant des objectifs de développement durable des PEID, il a reconnu que les tâches déjà pressantes il y a 10 ans, étaient devenues urgentes, en assurant que l'ONU veillera à ce que les préoccupations des PEID demeurent en haut de la liste des priorités de la communauté internationale.

C'est parce que les petits États insulaires en développement sont plus vulnérables que tout autre pays aux vicissitudes de la nature et aux soubresauts de l'économie mondiale qu'ils méritent une attention particulière, ont reconnu la plupart des délégations, alors que le représentant de l'Organisation mondiale de la météorologie précisait à titre d'exemple que 14 cyclones avaient causé l'année dernière 20 milliards de dollars de pertes économiques dans les Caraïbes.

Dans son discours liminaire, le Premier Ministre du pays hôte, Maurice, en sa qualité de Président de la Réunion internationale, a reconnu que même si le Programme d'action de la Barbade de 1994 était considéré comme un succès, les progrès réalisés depuis étaient pour le moins mitigés, voire insatisfaisants. Au niveau de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), il a estimé que des efforts particuliers devaient être déployés pour permettre aux PEID de mieux s'intégrer dans le nouveau système commercial multilatéral.

Répondant aux nombreux PEID qui sollicitaient un traitement spécial, le Ministre de la coopération et de l'action humanitaire du Luxembourg, intervenant au nom de l'Union européenne, a souhaité des progrès, dans le contexte de l'OMC et du Programme de Doha, dans l'identification des mesures permettant d'intégrer davantage les économies fragiles et de petite taille dans le système commercial multilatéral, mais sans créer une nouvelle catégorie. Il a rappelé que l'Union européenne offrait à de nombreux PEID un accès plus large aux marchés dans le cadre du système de préférences généralisées (SGP), de l'Accord de Cotonou et de l'initiative « Tous sauf les armes ».

(à suivre)

Même si certains PEID se sont taillés une place dans des domaines comme les marchés financiers, le tourisme ou les nouvelles technologies, a-t-il été entendu, la mise en œuvre de ce qui a été convenu à la Barbade a été dans l'ensemble décevante alors que de nouveaux problèmes sont apparus entretemps. De nombreuses délégations de PEID ont estimé que les engagements politiques nécessaires pour atteindre les objectifs du développement durable étaient loin de répondre à leurs attentes, malgré les engagements de la Barbade, du Sommet du Millénaire et du Sommet mondial sur le développement durable tenu à Johannesburg en 2002. C'est pourquoi, beaucoup ont souhaité la mise en place d'un mécanisme de contrôle et de suivi des engagements pris au sein du système des Nations Unies.

De son côté, le Président de la 59^e session de l'Assemblée générale a insisté sur le rôle important des organisations régionales des petits Etats insulaires dans la coordination et l'application du Programme d'Action de la Barbade, compte tenu de leur connaissance des réalités locales. Nous devons veiller, a-t-il conclu, que la 59^e session de l'Assemblée générale examine les recommandations de la Réunion internationale de Maurice et prenne des dispositions appropriées afin d'en permettre la mise en oeuvre effective.

Plusieurs délégations ont estimé indispensable le renforcement de la coopération entre tous les PEID dans les domaines prioritaires du Programme d'action de la Barbade, certaines invitant l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS) à tout mettre en œuvre afin de renforcer les capacités du Service des PEID au sein de l'ONU, sur la base du budget ordinaire de l'Organisation. Enfin, le Président de la République de Nauru s'est inquiété des effets pervers du changement climatique en regrettant que certains pays industrialisés et producteurs de pétrole continuent de nier que ce phénomène était la conséquence des activités humaines. Plusieurs appels ont été lancés en faveur de la ratification du Protocole de Kyoto, l'Allemagne invitant particulièrement les Etats-Unis à faire ce pas.

La Réunion poursuivra son débat de haut niveau demain vendredi 14 janvier à 9 heures, avant de conclure par l'adoption d'une déclaration finale.

Déclarations d'ouverture

M. Paul Raymond Bérenger, Premier Ministre de Maurice et Président de la Réunion internationale, a souligné que les petits Etats insulaires en développement étaient à la croisée des chemins. Dix ans après l'adoption du Programme d'action de la Barbade les progrès sont mitigés, voire insuffisants. Il est à craindre que, sans l'adoption de mesures concrètes en matière d'accès et de mobilisation des ressources, d'accès à la technologie et à la création de capacités, la mise en œuvre effective du Programme d'action et la réalisation des Objectifs du Millénaire du développement continueront de nous échapper, a déclaré le Premier Ministre mauricien.

M. Bérenger a rappelé par ailleurs que les petits Etats insulaires en développement, dans leurs efforts pour générer des revenus, créer des emplois et assurer la croissance économique, avaient surexploité leurs ressources naturelles, entraînant une dégradation de l'environnement qui compromet dans certains cas le développement durable. S'il est impératif que les petits Etats insulaires en développement améliorent la situation socioéconomique, ceci ne doit pas se faire au dépens des écosystèmes essentiels. Le Premier Ministre mauricien a également rappelé que depuis la réunion de la Barbade, un nouveau régime commercial était mis en place qui rend plus complexe la tâche des petits Etats insulaires en développement dans le contexte international. Plusieurs d'entre eux se heurtent ainsi à une concurrence sans merci et rencontrent

(à suivre)

d'importantes difficultés dans le processus d'ajustement indispensable. C'est pourquoi, au niveau de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), des efforts particuliers doivent être déployés pour permettre aux petits Etats insulaires en développement de mieux s'intégrer dans le nouveau système commercial multilatéral, a-t-il dit. Un accès aux marchés garanti, prévisible et préférentiel doit par ailleurs s'accompagner d'un renforcement urgent des capacités en matière d'offre de biens et services dans les petits Etats insulaires en développement, a-t-il proposé. Le Premier Ministre mauricien a également recommandé que les institutions spécialisées, les organisations et organes, fonds et programmes des Nations Unies soient investis de mandats clairs pour assurer un suivi constant des résultats de Réunion internationale. Par ailleurs M. Bérenger a souligné que les conséquences du raz-de-marée contraignent la communauté internationale à repenser la question des systèmes d'alerte précoce dans toutes les régions du monde.

M. Bérenger s'est félicité de l'attention accordée, dans le cadre des travaux de la Réunion internationale, aux questions de la mobilisation des ressources pour la mise en oeuvre du Programme d'action de la Barbade et à celle du renforcement des capacités, exprimant l'espoir que ces appels seront suivis d'effets. «Qu'il me soit permis de le répéter, nous n'avons pas droit à l'erreur, et les générations à venir ne nous pardonneraient pas si nous laissions s'échapper un succès tant mérité qui est à notre portée en ce moment historique», a conclu Premier Ministre.

M. KOFI ANNAN, Secrétaire général des Nations Unies, a déclaré que le tsunami du 26 décembre avait démontré combien la prévention et l'alerte rapide étaient importantes. A la réunion qui s'est tenue la semaine dernière à Djakarta, la mise en place d'un système régional d'alerte rapide pour l'Océan indien et l'Asie du Sud-Est a été préconisée. Nous devons aller plus loin en mettant en place un système d'alerte mondial, non seulement pour les tsunamis mais pour tous les autres phénomènes dangereux, a proposé le Secrétaire général. Nous devons être prêts à prendre des mesures décisives face aux changements climatiques, compte tenu des dangers que représentent les effets de l'élévation du niveau de la mer, a-t-il ajouté. A son avis, les événements des 18 derniers jours ont mis en évidence d'autres problèmes que rencontrent les petits Etats insulaires en développement (PEID) qui constituent un groupe varié, mais ont beaucoup de problèmes en commun, comme le réchauffement planétaire, une vulnérabilité particulière aux catastrophes naturelles, et la dégradation d'écosystèmes essentiels.

Les PEID ont des limitations intrinsèques, par exemple une économie à échelle réduite et des réserves limitées en eau douce, de terres et d'autres ressources naturelles, alors que l'élimination des déchets est de plus en plus problématique. Les coûts énergétiques sont élevés, ce qui veut dire qu'il faut davantage promouvoir les sources d'énergie renouvelables. Le protectionnisme des autres pays est par ailleurs un obstacle supplémentaire. Les conférences des Nations Unies, de Rio à Johannesburg et à Monterrey, en passant par la Barbade il y a 10 ans, ont essayé de rallier le monde à la cause des PEID, a souligné M. Annan. Force est de constater aujourd'hui que même si certains d'entre eux se sont taillés une place sur des marchés particuliers, notamment les marchés financiers, du tourisme et des nouvelles technologies, la mise en oeuvre globale de ce qui a été convenu à la Barbade a été décevante, et de nouveaux problèmes sont apparus depuis, a déploré le Secrétaire générale. Il s'est notamment inquiété de la propagation dangereuse de l'épidémie de sida notamment dans les Caraïbes où la proportion d'adultes infectés n'est aujourd'hui inférieure qu'à celle de l'Afrique subsaharienne.

(à suivre)

Le Secrétaire générale s'est par ailleurs engagé pour que l'ONU veille à ce que les questions qui intéressent les PEID demeurent en haut de la liste des priorités de la communauté internationale, rappelant qu'il avait présenté un rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et les changements qui insiste sur une nouvelle conception globale de la sécurité collective avec une place très large place à la prévention et au renforcement des capacités. M. Annan a également annoncé que dans quatre jours, paraîtra le rapport sur le Projet Objectifs du Millénaire (OMD). A cette occasion, il recommandera l'adoption, au niveau des pays et au niveau international, de tout un éventail de mesures concernant l'aide, l'allègement de la dette, le commerce, la science et la technologie sur lesquelles les États Membres se prononceront en septembre 2005. Nous sommes tous les habitants de la grande île qu'est la Terre, riches et pauvres, faibles et forts, citoyens des grandes puissances ou de minuscules atolls. La question est à présent de savoir si nous agissons à long terme, pas uniquement dans les petits Etats insulaires, mais aussi partout ailleurs, avec cet esprit d'unité qui nous anime aujourd'hui, a conclu le secrétaire général.

M. JEAN PING, Président de la 59^e Assemblée générale des Nations Unies, a déclaré que la multiplication et la fréquence des catastrophes naturelles devaient encourager la communauté internationale à intensifier ses efforts en vue de doter l'ONU d'un mécanisme plus robuste, chargé de coordonner l'action de la communauté internationale en matière d'alerte rapide et de prévention des risques. Il a formé le vœu que la conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles, qui aura lieu dans quelques jours à Kobé, au Japon, permette de parvenir à un consensus global sur cette question capitale. Dix ans après l'adoption du programme d'action de la Barbade et cinq ans après son examen quinquennal par l'Assemblée générale de l'ONU, la réunion internationale de Maurice devrait offrir une occasion unique pour adopter un ensemble de mesures concrètes visant à promouvoir le développement durable des petits Etats insulaires, a-t-il estimé.

Par ailleurs, il a souligné le rôle important que peuvent jouer les organisations régionales des petits Etats insulaires dans la coordination et l'application du Programme d'action. Leur connaissance des réalités locales en fait des interlocuteurs avertis pour d'éventuels investisseurs et partenaires, a-t-il dit. Enfin, sur le long terme, les efforts fournis par les Etats insulaires en développement exigent à son avis un engagement sans réserve des partenaires au développement et de la communauté internationale dans son ensemble. M. Ping a rappelé que la réunion plénière de haut niveau prévue en septembre 2005 à New York à l'ONU, aura notamment pour objet de procéder à l'évaluation de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement. Dans cette perspective, a-t-il conclu, nous devons veiller à ce que la 59^e session de l'Assemblée générale examine les recommandations de la Réunion internationale de Maurice et prenne des dispositions appropriées pour leur mise en œuvre effective.

Déclarations des chefs d'État ou de gouvernement et chefs de délégation

M. OWEN S. ARTHUR, Premier Ministre de la Barbade et Ministre des finances et des affaires économiques, a souligné que les réunions de Rio et de Bridgetown ont reconnu que la situation particulière des petits Etats insulaires en développement, riches ou pauvres, exige que ces sociétés reçoivent un traitement spécial, en rapport avec leur situation particulière, en matière d'environnement et de développement. C'est encore vrai aujourd'hui. C'est un fait également que la détermination des petits Etats insulaires en développement eux-mêmes pour renforcer leurs chances de parvenir à un développement durable et soutenu en menant des politiques macroéconomiques saines en ayant recours à la

(à suivre)

créativité pour utiliser leurs ressources et en assurant le développement matériel tout en assurant la justice sociale.

La Barbade, pour sa part, est fermement attachée à demeurer fidèle au Programme d'action qui porte son nom. Ainsi, au cours de la dernière décennie, elle a réalisé d'importants progrès en ce qui concerne ses objectifs de plein développement, d'élimination de la pauvreté, et de l'offre d'emplois rémunérateurs pour sa population. Mais les progrès réalisés ont accru notre compréhension que tout progrès ne peut être assuré sans un contexte international favorable. Malheureusement, a affirmé M. Arthur, il y a de moins en moins de signes que le climat international est favorable au développement des plus faibles et des plus vulnérables.

M. Arthur a estimé que le succès de cette réunion et de la stratégie pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement dépendront non seulement des efforts menés par les petits États insulaires en développement mais aussi de l'engagement dans ce processus de la communauté internationale au sens large, dans un esprit renouvelé de coopération et de partenariat. Alors que nous passons de la Barbade à Maurice, et vers un agenda renforcé pour les PEID, il faut s'attacher à tisser des alliances plus étroites pour contribuer à la cause commune de notre propre développement, et de la société mondiale dans son ensemble. Pour sa part, la Barbade est fière de faire partie du processus unique qui porte son nom, qui symbolise la force de caractère, la capacité de résistance, l'autosuffisance des peuples îliens. Il a invité tous les membres de la communauté internationale à s'engager sur une nouvelle ère de coopération en accordant toute son importance au développement durable des petits États insulaires en développement, en insistant sur le sens renouvelé des responsabilités, un engagement plus ferme, un partenariat mieux ancré et une mise en œuvre plus efficace.

Intervenant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, M. NASSIR ABDULAZIZ AL-NASSER (Qatar) a rappelé que la vulnérabilité des îles et zones côtières a été reconnue pour la première fois à l'issue de la 44^e l'Assemblée générale de l'ONU en 1989. Après les conférences de Rio en 1992, de Johannesburg en 2002 et le Sommet du Millénaire de 2000, qui a été l'occasion pour les dirigeants mondiaux de réaffirmer leur détermination à répondre aux besoins particuliers des PEID, ces pays continuent de se heurter à de grandes difficultés pour mettre en œuvre le développement durable, a-t-il dit. Il a également attiré l'attention sur la spécificité et la fragilité des économies des PEID qui dépendent largement des exportations des produits de base et de la fluctuation de leur cours et insisté sur la nécessité pour la communauté internationale d'apporter son aide aux efforts de diversification économique des PEID.

M. Al-Nasser s'est par ailleurs félicité des recommandations du Secrétaire général relatives à la mise en place d'un mécanisme de financement du développement durable ainsi que le renforcement des capacités et a souligné la nécessité d'un transfert de technologies appropriées et respectueuses de l'environnement, et la mise en œuvre de programmes de développement et de protection des connaissances traditionnelles et autochtones. Les PEID, qui demeurent très vulnérables aux catastrophes naturelles, attendent de la part de la communauté internationale un soutien qui leur permette de s'adapter aux effets des changements climatiques, a-t-il conclu.

M. JEAN-LOUIS SCHILTZ, Ministre de la coopération et de l'action humanitaire du Luxembourg, intervenant au nom de l'Union européenne (UE) et des pays associés, a déclaré que L'UE à juste valeur les efforts entrepris par les petits États insulaires en développement depuis la déclaration de Nassau et

(à suivre)

se réjouissait à l'idée d'établir un cadre propice à une coopération équilibrée entre tous les partenaires du développement.

Il a rappelé que l'Union européenne avait une longue histoire de coopération avec de nombreux petits Etats insulaires en développement, qui ont reçu une part importante de l'aide en développement en constante augmentation. L'UE estime à cet égard que la Réunion internationale devait se concentrer sur des mesures et des programmes susceptibles de renforcer la résistance des PEID, en partenariat avec les Etats vulnérables eux-mêmes et dans le contexte de la coopération régionale. L'adaptation aux effets néfastes du changement climatique est également un problème majeur pour les petits Etats insulaires en développement, et l'Union européenne réaffirme sa volonté de soutenir les efforts d'adaptation pour prévenir les effets négatifs de ce phénomène. Il a affirmé que la réunion internationale à Maurice était une occasion unique pour tous les partenaires internationaux de reconnaître leur responsabilité commune et partagée pour l'usage durable des ressources de notre planète, et plus particulièrement dans les Etats vulnérables que sont les petits Etats insulaires en développement.

M. JAMES A. MICHEL, Président des Seychelles, a estimé que les problèmes des PEID résidaient surtout dans leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles et certains facteurs socioéconomiques. Il a regretté la tentation de renégocier ce qui a déjà fait l'objet d'un accord. Il a regretté l'utilisation du critère du PIB par tête d'habitant comme indicateur de la situation économique, estimant que cet indicateur ne faisait pas justice aux investissements pour améliorer l'habitat, les infrastructures sociales et la protection de l'environnement. C'est pourquoi, il a suggéré l'adoption d'un indice de vulnérabilité à son avis plus juste. Par ailleurs, il a indiqué que bien que les Seychelles n'aient eu à déplorer que deux victimes suite au tsunami, les dégâts matériels étaient estimés à 30 millions de dollars, montant très élevés pour un petit pays.

M. Michel a estimé également que le développement durable resterait un objectif hors de portée pour la plupart des PEID, si la communauté internationale ne leur prête pas le soutien nécessaire pour parvenir à leurs objectifs. Dix ans après le Programme d'action de la Barbade, il nous semble urgent de mettre en place des mécanismes de mobilisation de nouvelles ressources, afin de nous aider à devenir plus autonomes, a-t-il dit. Il a notamment proposé la mise en place d'un fonds spécial pour les catastrophes qui permettrait de soutenir à long terme les efforts de reconstruction des Iles et régions côtières touchées. Il a insisté sur la nécessité de mettre en place un mécanisme d'examen et de suivi de ce qui sera adopté ici à Maurice, souhaitant que la CARICOM, le Forum des Iles du Pacifique et la Commission de l'Océan indien se dotent des moyens appropriés pour jouer un plus grand rôle dans ce processus.

M. AZALI ASSOUMANI, Président de l'Union des Comores, a rappelé que la Réunion internationale se déroulait à la suite des événements en Asie du Sud et dans l'Océan indien et a exprimé l'espoir que la Réunion internationale prendrait en compte cet événement pour une meilleure gestion des crises de cet ordre. Il s'est félicité que les Nations Unies aient pris la direction des opérations pour répondre aux conséquences de la catastrophe, qui a démontré à son avis à quel point les petits Etats insulaires en développement étaient vulnérables. Le Président des Comores a déclaré à ce propos que les propositions pour la mise en place d'un système d'alerte précoce ont reçu l'adhésion de son pays.

(à suivre)

M. Assoumani a également évoqué les difficultés rencontrées par les petits Etats insulaires en développement sur le plan des risques sécuritaires et le poids que représentait le nécessaire mise en place de meilleures mesures de sécurité par ces pays, avec les incidences sur l'industrie du tourisme. Par ailleurs, le paludisme, la tuberculose et le VIH/sida dont sont victimes de nombreux habitants des petits Etats insulaires en développement nécessitent des mesures urgentes, a-t-il ajouté.

Le Président des Comores a également rappelé que son pays avait subi une crise grave ces dernières années, dont il a pu se relever grâce à l'appui de la communauté internationale qui a favorisé les efforts de réconciliation nationale et la mise en place d'institutions démocratiques. Mais le pays a encore besoin de l'assistance de la communauté internationale, a-t-il ajouté, en remerciant la Chine et la France pour la reconstruction de l'aéroport, et Maurice pour l'organisation prochaine d'une réunion des bailleurs de fond. Il a invité les PEID de participer à cette réunion dont la date doit encore être fixée. M. Assoumani a enfin proposé la mise en place d'un mécanisme d'établissement de la paix et de la réconciliation nationale pour les petits Etats insulaires en développement, à l'instar du mécanisme mis en place en Afrique.

M. LUDWIG SCOTTY, Président de Nauru, a déclaré que la calamité du tsunami avait rappelé la dure réalité de la vulnérabilité des PEID et zones côtières aux catastrophes naturelles. Il a rappelé que depuis 2003, cyclones et catastrophes avaient réduit à néant les PIB de Nioué, des Maldives et des Grenades. Les PEID sont des Iles au soleil dont les traditions sont fondées sur l'harmonie avec l'environnement, dont ces pays tirent tous les éléments de notre subsistance, a-t-il rappelé. Il s'est par ailleurs inquiété des effets pervers des effets du changement climatique en regrettant que certains pays industrialisés et producteurs de pétrole continuent de nier que ces changements climatiques étaient la conséquence des activités humaines. Il s'est félicité en revanche de la décision de la Fédération de Russie de ratifier le Protocole de Kyoto qui entrera en vigueur cette année, en affirmant qu'il fallait passer à une démarche intégrée et holistique de la mise en œuvre du développement durable et fournir de nouveau mécanismes là où il y a des lacunes. Le renforcement des capacités associé à un transfert de technologies appropriées aiderait en outre à réduire les faiblesses des PEID dues à leur particularité insulaire, a-t-il estimé.

M. Scotty a souhaité la mise en place d'un mécanisme de contrôle et d'évaluation de la mise en œuvre de ce qui aura été adopté à Maurice et estimé indispensable le renforcement de la coopération entre tous les PEID dans tous les domaines prioritaires du Programme d'action de la Barbade. Il a enfin invité l'alliance des Etats insulaires (AOSIS) à tout mettre en œuvre afin de renforcer les capacités du service des PEID au sein de l'ONU.

M. ANOTE TONG, Président de Kiribati, s'est prononcé pour une mobilisation plus importante des investissements étrangers prises dans le développement des PEID. Malheureusement, en raison de l'isolement, des coûts élevés et des infrastructures insuffisantes, les petits pays insulaires peinent à mobiliser ces ressources, il faudra donc faire preuve d'imagination dans ce domaine, a-t-il estimé.

Le Président a lancé un appel aux pays qui se livrent à la pêche dans les eaux territoriales des petits Etats insulaires en développement pour qu'ils contribuent au développement des capacités des PEID dans ce domaine, en estimant qu'il y avait des avantages mutuels dans ce type de coopération. Il a rappelé l'engagement de la communauté internationale en faveur de la situation particulière des petits Etats insulaires en développement et affirmé que la fragilité et la vulnérabilité de ces pays n'avaient pas diminué.

En conclusion, il a réaffirmé la volonté sincère de son pays de parvenir au développement durable et estimé que cet objectif ne pouvait être atteint qu'à condition de faire preuve de bonne volonté.

M. TEODORO OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de Guinée équatoriale, s'est prononcé pour une aide de la communauté internationale destinée à permettre aux PEID à atteindre les objectifs de développement durable et atténuer leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Petit territoire continental englobant plusieurs Iles, la Guinée équatoriale n'est pas étrangère aux difficultés des PEID et aux menaces que font peser sur leurs économies les aléas de l'environnement et autres chocs extérieurs, a-t-il dit. La récente catastrophe, a-t-il ajouté, a mis en évidence la nécessité d'un système d'identification, de prévention et d'alerte des catastrophes qui menacent les écosystèmes. Dans le même ordre d'idées, il a proposé la mise en place d'un Centre de télédétection et d'alerte contre les tremblements de terre et raz-de-marée. La Guinée équatoriale estime indispensable le soutien de la communauté internationale au développement des infrastructures de transport et au transfert en matière de technologies de l'information et de la communication nécessaires au renforcement des capacités des PEID, a conclu M. Mbasogo.

M. DENZIL L. DOUGLAS, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, a estimé que, suite au raz-de-marée qui a récemment frappé de nombreux pays de l'Océan indien, la Réunion internationale devait donner son appui à la mise en place d'un système d'alerte en cas de raz-de-marée, susceptibles de sauver des vies dans les petits Etats insulaires en développement et dans les zones côtières d'autres pays.

Le Premier Ministre a précisé que, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade, Saint-Kitts-et-Nevis avait adopté une législation pour la protection et préservation de l'environnement et était partie à plusieurs instruments internationaux et régionaux de protection de l'environnement. Les partenaires en développement ont beaucoup aidé mon pays dans ce domaine mais il reste encore beaucoup à faire, a-t-il dit. Les petits Etats insulaires en développement, a-t-il ajouté, sont également confrontés à de nouveaux défis au développement durable, notamment la pandémie du VIH/sida et les obstacles croissants qui limitent l'accès de ces pays aux marchés internationaux

Beaucoup de promesses faites en 1994 n'ont pas été tenues, a-t-il regretté. Les petits Etats insulaires en développement ont essayé d'améliorer les conditions de vie de leurs populations, mais la redéfinition des critères utilisés pour un traitement préférentiel nuisent à leurs efforts dans ce sens. La responsabilité de régler les difficultés rencontrées par les petits Etats insulaires en développement, notamment dans le domaine de l'environnement, doit être partagée, a-t-il affirmé, en lançant un appel au transfert de technologies.

M. TUILAEPA SAILILELE MALIELEGAOI, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de Samoa, a estimé que la volonté politique, les ressources financières et les engagements nécessaires à la mise en place des principes de partenariat inscrits au Programme d'action de la Barbade faisaient défaut. C'est la raison pour laquelle il faut redoubler d'efforts pour élaborer les nouvelles stratégies qui permettront de tracer l'avenir, a-t-il dit, en appelant à la participation des partenaires au développement. Nous devons innover sur les moyens de combiner les ressources, mutualiser nos efforts et expertises, afin de surmonter ces défis, a-t-il estimé. Au niveau régional, le Plan du Pacifique, qui a pour but de promouvoir une plus grande coopération régionale, pourrait à son avis compléter la mise en œuvre du Programme d'action

(à suivre)

de la Barbade. En outre, la mise en œuvre de partenariats efficaces au niveau régional reste déterminante. Le Premier Ministre a également souligné la nécessité d'un soutien de la communauté internationale en matière d'éducation et de formation aux pratiques technologiques modernes de l'information et de la communication (TIC).

M. Malielegaoi a souhaité l'adoption de mesures en matière de prévention et de détection rapide et exprimé l'espoir que la Conférence de Maurice serait l'occasion de renouveler les engagements, de mobiliser les ressources nécessaires, et de mettre en place les outils de formation et d'évaluation appropriés au suivi de la mise en œuvre des décisions qui auront été arrêtées à cette occasion.

M. MAATIA TOAFA, Premier Ministre de Tuvalu, a estimé qu'il fallait prendre des mesures déterminées et efficaces pour permettre aux petits Etats insulaires en développement d'améliorer leur capacité de résistance. Il a salué l'entrée en vigueur prochaine du Protocole de Kyoto, mais a souligné l'urgence de la situation des petits Etats insulaires en développement, et en particulier, des pays composés d'atolls.

Tuvalu a adopté une stratégie de développement durable qui s'inscrit dans le cadre du Programme d'action de la Barbade, et qui vise notamment à améliorer la qualité de vie, créer un climat propice au développement du secteur privé, favoriser la mise en valeur des ressources naturelles et protéger l'environnement, a-t-il dit. Son pays accorde une grande importance au processus d'examen du Programme d'action de la Barbade et espère qu'à Maurice, un résultat pratique aura des conséquences positives pour le bien-être de la population de Tuvalu, a conclu le Premier Ministre.

M. JIM MARURAI, Premier Ministre des Iles Cook, a estimé que les engagements politiques indispensables pour atteindre les objectifs du développement durable étaient loin d'être à la hauteur des attentes. Il a regretté les difficultés de la communauté internationale à traduire sa détermination en actes concrets, alors que les PEID ont souvent consenti à des efforts considérables. Le Gouvernement des Iles Cook s'est engagé dans l'élaboration d'un plan de développement national avec pour objectif d'améliorer la qualité de ses habitants en préservant l'environnement et la culture, a-t-il précisé.

Par ailleurs, le Premier Ministre a souligné l'importance de préserver les droits, les particularités et les traditions autochtones, en insistant que la culture et le patrimoine devaient être considérés comme des éléments essentiels du développement durable. Son pays, a-t-il ajouté, était constamment sous la menace de facteurs externes liées au changement climatique et à l'élévation du niveau de la mer. Il a exhorté tous les Etats Membres des Nations Unies à ratifier le Protocole de Kyoto qu'il a défini comme le premier jalon sur la voie de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

M. MARI ALKATIRI, Premier Ministre de Timor Leste, a attiré l'attention sur l'appui apporté par la population timoraise à ses voisins, victimes du raz-de-marée dans l'Océan Indien. Cette catastrophe témoigne de la vulnérabilité des petits Etats insulaires en développement face à ces chocs, a-t-il déclaré, en se disant favorable à la signature d'un pacte pour marquer le caractère unique des petits Etats insulaires en développement et de leurs habitants.

M. Alakatari a déclaré que les Nations Unies devraient promouvoir la réalisation des Objectifs du Millénaire pour réduire la pauvreté et améliorer la croissance économique et le développement qui, à leur tour, contribuent à

(à suivre)

réduire les risques de conflits. Il a souligné que les efforts déployés dans le domaine de la réduction de la pauvreté étaient décevants, car ce phénomène s'aggravait dans la région.

Timor Leste n'a pas été en mesure d'établir sa zone économique exclusive et a ainsi été privé de l'application effective de droit international, a poursuivi le Premier Ministre. La paix et la stabilité sont des éléments centraux du développement durable, et la paix régionale ne saurait être réalisée à son avis que si les principes de solidarité sont appliqués. Pour sa part, Timor Leste a adopté une politique de réduction de la dette, a-t-il précisé. En conclusion, le Premier Ministre s'est dit confiant que les travaux de la Réunion internationale aideraient les petits Etats insulaires en développement à poursuivre les progrès dans le domaine du développement durable.

Prince ULUKALALA LAVAKA ATA, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'aviation civile des Tonga, a estimé que les PEID et les partenaires en développement devraient adopter un plus grand pragmatisme en relançant l'esprit de Programme d'action de la Barbade. Un esprit qui, selon lui, s'inspire des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et du Sommet mondial sur le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg en 2002. Il a rappelé l'importance des trois piliers du développement durable que sont la croissance économique, le développement social et la protection de l'environnement et affirmé que la réduction de la pauvreté passait par une croissance économique durable fondée sur l'investissement étranger, le renforcement des capacités des PEID et le transfert de technologies adéquates. Il a également souligné les difficultés particulières des PEID dictées par leur géographie, et leur éloignement des marchés et insisté sur la nécessité de faire des progrès en matière de transport et de communication.

M. JOHN BRICEÑO, Vice-Premier Ministre, Ministre des ressources naturelles et de l'environnement et Ministre d'Etat au Ministère des finances du Belize, a souligné le rôle particulièrement important des partenariats dans la réalisation des objectifs de développement durable des petits Etats insulaires en développement. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action, la communauté internationale a été amenée à prendre conscience des enjeux pour ce groupe de pays particuliers, à reconnaître leur vulnérabilité et à comprendre que le Programme d'action offre l'occasion de contribuer de façon déterminante à la préservation de la planète, a-t-il estimé.

Mais, à son avis, le développement durable, c'est davantage que la préservation de l'environnement, il doit placer les gens au centre du processus. C'est dans cette perspective que Belize œuvre à réduire le déboisement, reconstituer les stocks de poisson et protéger et reconstituer la biodiversité, éliminer la pauvreté, combattre le VIH/sida, assurer la sécurité alimentaire, renforçant ainsi la capacité de résistance du pays. En conclusion, M. Briceño a souligné que l'avenir des démocraties dépendait du renforcement de leurs économies, de la protection de l'environnement, de la réduction et de l'allègement de la dette, d'une meilleure préparation aux catastrophes et de meilleures possibilités pour permettre à leurs populations de réaliser leurs potentiels.

M. TOKE TALAGI, Premier Ministre adjoint et Ministre de l'environnement de Nioué, a déclaré que les catastrophes de 2004 avaient confirmé la vulnérabilité des PEID. A Nioué, ravagé par le cyclone Heta en janvier 2004, les populations connaissent les conséquences psychologiques de telles catastrophes, a-t-il dit. Sollicitant le soutien de la communauté internationale, il a déclaré que l'aide n'était pas la charité, mais le moyen de mobiliser un soutien pour construire une société stable à long terme. Il a invité tous les partenaires au

(à suivre)

développement à travailler dans le souci de régler les questions en suspens et de passer à de nouveaux programmes. Dix ans après la Barbade, les PEID sont toujours confrontés à des problèmes d'infrastructures et d'insuffisance de capacités alors que la réticence de nos partenaires à prendre en compte nos réalités est réelle, a-t-il constaté.

Par ailleurs, il a souligné la volonté de son pays de maintenir son identité en tant que nation souveraine et d'assurer son développement économique, social et culturel. Il a fait siens les objectifs de la communauté internationale dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, l'eau potable, de la santé, de la gestion des déchets et de l'énergie. Enfin, il a souhaité le soutien et l'assistance de la communauté internationale en matière d'écotourisme et d'activités économiques durables, une aide qu'il définit comme indispensable.

Le Vice-Président de l'Afrique du Sud, M. JACOB ZUMA, a espéré que les résultats de la Réunion internationale susciteraient un nouvel engagement de la communauté internationale pour aider les petits Etats insulaires en développement à renforcer leurs capacités en matière d'alerte rapide et de préparation aux catastrophes, notamment. L'adoption d'initiatives doit être un objectif commun de la communauté internationale, a-t-il dit.

Le Vice-Président sud-africain a aussi souligné que les efforts des petits Etats insulaires en développement continuaient de se heurter à une situation internationale défavorable. Une amélioration de l'accès aux marchés et l'élimination des obstacles commerciaux comptent parmi les réformes qui doivent être mises en œuvre d'urgence, a-t-il lancé. Sans ces réformes, il sera difficile, à son avis, pour de nombreux pays en développement, notamment les petits Etats insulaires en développement, de parvenir à réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement.

M. Zuma a fait observer que l'examen du Programme d'action de la Barbade mettait en lumière la vulnérabilité des petits Etats insulaires en développement en matière d'environnement. Selon lui, le changement climatique, en particulier, constitue un défi majeur pour ces pays. L'Afrique du Sud s'associe aux appels en faveur d'une augmentation de la capacité des petits Etats insulaires en développement et d'autres pays vulnérables à s'adapter aux conséquences négatives du changement climatique, a-t-il déclaré, en précisant que dans ce domaine comme dans d'autres, l'Afrique du Sud attachait une grande importance à la coopération Sud-Sud.

M. RAHMAT WITOELAR, Ministre de l'environnement de l'Indonésie, a remercié la communauté internationale pour le soutien apporté à son pays pour faire face aux conséquences du tsunami, calamité d'un niveau sans précédent qui a frappé son pays le 26 décembre dernier faisant 100 000 morts et 600 000 sans abris, alors que 700 villages et zones urbaines ont été endommagés ou détruits. Il a estimé indispensable la promotion d'une coopération transnationale et multisectorielle pour garantir qu'il sera possible d'affronter de telles crises à l'avenir. Pour ce faire, il a souhaité une révision intensive des mécanismes de coopération internationaux et régionaux en vigueur et a défini la Conférence de Maurice comme une occasion unique pour la communauté internationale de prouver sa volonté collective. Il a déclaré que le développement durable demeurerait un défi critique pour les PEID et estimé important de renforcer la coopération internationale pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Possédant 17 000 Iles, a-t-il précisé, l'Indonésie partage de nombreuses préoccupations des PEID. A titre d'exemple, il a cité les initiatives de son gouvernement pour encourager la mise en valeur des ressources humaines et des infrastructures aux fins de la gestion des ressources halieutiques. Pour ce qui est des changements climatiques, il a indiqué que

(à suivre)

l'Indonésie avait ratifié le 23 novembre 2004 le Protocole de Kyoto, dont la mise en œuvre par le truchement de techniques, du renforcement des capacités et l'apport de ressources financières est critique. Il a invité la communauté internationale à encourager le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à faire plus d'efforts pour promouvoir la coopération et les partenariats visant à faciliter la réalisation des objectifs du développement durable.

M. FERGUSON JOHN, Ministre du développement physique, de l'environnement et du logement de Sainte-Lucie, a souligné que depuis l'adoption du Programme d'action de la Barbade, de nombreux défis environnementaux, économiques et socioculturels ont pris une importance nouvelle dans l'arène internationale. Le spectre du VIH/sida et du trafic des stupéfiants sont des exemples parmi tant d'autres, a-t-il dit.

Tout en reconnaissant que l'Etat doit être responsable au premier chef de son développement, M. John a affirmé que celui-ci avait besoin d'un environnement international propice et de ressources humaines et financières appropriées. Les conséquences du terrorisme sur le tourisme, l'augmentation des cours du pétrole, la diminution de l'aide internationale aux petits Etats insulaires en développement étaient autant d'éléments qui contribuaient à son avis à cette situation défavorable. Pour que cette Réunion internationale soit un succès, il faudra faire un effort sincère pour surmonter les défis auxquels sont confrontés les petits Etats insulaires en développement pour atteindre leurs objectifs de développement, a-t-il conclu

M. E. AHAMED, Ministre des affaires extérieures de l'Inde, a présenté les efforts déployés par son pays pour faire face aux conséquences du tsunami, non seulement à l'intérieur de ses frontières, mais également aux Maldives et au Sri Lanka. Il a rappelé que cette catastrophe, identifiée comme la quatrième la plus grande en un siècle, avait, outre les pertes humaines, occasionné plusieurs milliards de dégâts matériels. La communauté internationale doit agir maintenant pour aider les PEID à faire face aux circonstances et à leurs vulnérabilités particulières en renforçant les capacités nationales de surmonter ces difficultés. Il a indiqué que l'Inde, qui possédait plusieurs milliers d'Iles, était très attentive aux difficultés particulières des PEID et à la nécessité de les protéger.

Ayant mis en place le Programme indien de coopération économique qui profite à une trentaine d'Etats insulaires, l'Inde répond aux besoins du renforcement des capacités définis dans le Programme d'action de la Barbade, a-t-il dit. Des experts indiens se rendent dans les PEID pour faire profiter ces derniers de leur expérience en matière d'ingénierie maritime, de pêche, de médecine, de technologies de l'information et de la communication, a précisé M. Ahmed. Notre attachement à l'autosuffisance et à la coopération Sud-Sud nous a donné une expérience exceptionnelle que nous voulons mettre au service des PEID, a conclu le Ministre.

M. DOUGLAS SLATER, Ministre de la santé et de l'environnement de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, a souligné la volonté politique de son pays de relever les défis de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Barbade, énumérant les programmes financés dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la réduction de la pauvreté et de la préservation de l'environnement. Ces efforts ont eu pour résultat de placer le pays dans une catégorie moins susceptible de recevoir une assistance. Saint-Vincent-et-les-Grenadines est ainsi pénalisé pour sa créativité et ses réussites, a dit le Ministre. Il a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle reconnaisse la nécessité de poursuivre son soutien au développement socioéconomique des petits

Etats insulaires en développement et réexamine les critères de sortie de la catégorie des pays vulnérables.

M. Slater a par ailleurs souligné que les petits Etats insulaires en développement et leurs partenaires devaient coordonner, promouvoir, mobiliser et préparer des mécanismes de suivi au niveau le plus élevé de gouvernement, à la fois sur le plan régional et international, afin de parvenir au développement durable. Il a prévenu que si les préoccupations des petits Etats insulaires en développement n'étaient pas prises en compte les conséquences seraient ressenties par les pays susceptibles de porter secours. Les PEID doivent par conséquent recevoir une assistance pour leur permettre de mettre en place des mécanismes structurels et organisationnels pour réduire les effets des catastrophes naturelles, voire humaines.

Mme MARIAN HOBBS, Ministre de l'environnement de la Nouvelle-Zélande, a déclaré qu'en tant que nation insulaire du Pacifique, son pays partage le destin des PEID. Elle a souligné en outre la nécessité de soutenir les efforts des PEID dans les domaines de l'aménagement des zones côtières, du déboisement, des infrastructures, ou encore de la gestion des déchets. Affirmant que sans moyen de transport les gouvernements ne pouvaient assurer les services de base, la Ministre a souligné les difficultés que peut rencontrer une nation de 170 000 habitants qui vivent sur des atolls répartis sur des milliers de kilomètres carrés.

Personne ne demande à être dépendant, et chacun souhaiterait être autonome, a-t-elle lancé, en souhaitant que l'on accorde aux PEID les subventions dont ils ont besoin. Elle a souhaité toutefois, que la libéralisation du commerce se fasse à un rythme approprié qui ne déborde pas les capacités des PEID.

M. ERROL CORT, Ministre des finances et de l'économie d'Antigua-et-Barbuda, a attiré l'attention sur les mesures prises par son gouvernement dans le cadre d'un partenariat socioéconomique avec la population qui comprend en particulier des mesures visant à favoriser les investissements privés. Les autorités déploient d'importants efforts pour associer la société civile dans tous les aspects de la prise de décision, notamment en matière d'environnement, a-t-il indiqué, et le pays participe activement aux efforts régionaux pour faire face aux problèmes communs aux pays de la région des Caraïbes.

M. Cort a souligné qu'afin de progresser dans le domaine du développement durable, les petits Etats insulaires en développement doivent renforcer leurs capacités, impliquer la société civile, en particulier les jeunes et les femmes, renforcer la capacité de résistance, réduire leur vulnérabilité et promouvoir la mobilisation des principaux acteurs.

M. KESSAI H. NOTE, Président des Iles Marshall, a salué la volonté politique et l'engagement des petits Etats insulaires en développement et de la communauté internationale en faveur du développement durable. La présente Réunion internationale témoigne également à son avis de l'importance de l'orientation politique contenue dans l'Agenda 21 et le Programme d'action de la Barbade pour le développement durable.

Le Président a également fait observer que cette manifestation marquait le premier anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique et que le Protocole de Kyoto entrerait en vigueur en février. A cet égard, les Iles Marshall réitérent leur appel aux Etats qui n'ont pas ratifié le Protocole de Kyoto de le faire sans tarder et prendront de nouvelles mesures pour mettre en œuvre la Convention-cadre sur le

changement climatique, a-t-il assuré. Il a prévenu qu'en cas de non-adoption de mesures destinées à réduire les effets du changement climatique et à mettre un frein à l'élévation du niveau des océans, tous les efforts des Iles Marshall en vue d'atteindre le développement durable seront sans effet, et la population du pays deviendra des réfugiés environnementaux.

Il a réaffirmé sa confiance que la stratégie qui sera adoptée par la Réunion internationale parviendrait à un consensus sur les questions centrales telles le changement climatique.

M. ALLAN KEMAKEZA, Premier Ministre des Iles Salomon, a déclaré que la présence de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement des PEID à cette réunion témoignait de leur volonté politique d'assurer le développement durable de leur pays. Cette manifestation nous donne l'occasion de renouveler notre engagement en faveur du Programme d'action de la Barbade et de porter les préoccupations des PEID au centre des préoccupations des principales instances internationales, y compris dans le rapport du Groupe de haut niveau sur la réforme des Nations Unies, a dit le Premier Ministre. Soucieux de préserver la qualité de la vie des générations futures, le gouvernement est sur le point de réviser la loi nationale sur les forêts de l'île pour assurer une meilleure exploitation des richesses naturelles, a-t-il dit. Il a estimé que les deux outils les plus importants de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade étaient le commerce et les finances. A son avis, la mobilisation et la coordination de ressources aux niveaux national et international étaient indispensables pour atteindre les objectifs de développement durable des PEID et pour lutter contre les nouvelles menaces liées à l'insécurité et à la pandémie du VIH/sida, du paludisme et d'autres maladies contagieuses.

M. SALMAN BIN KHALIFA AL-KHALIFA, Envoyé spécial du Gouvernement du Bahreïn, a souligné que si le développement durable relève au premier chef de la responsabilité nationale, sa réussite exige l'appui de la communauté internationale. Cette Réunion internationale est l'occasion selon lui de donner la possibilité aux Etats insulaires de renforcer leur capacité à mettre en œuvre le Programme d'action de la Barbade.

Pour sa part, l'archipel des Iles du Bahreïn a réalisé d'importants progrès au cours des 30 dernières années pour renforcer le développement durable au niveau local, notamment grâce à la croissance de l'économie et à la libéralisation, a fait valoir M. Bin Khalifa Al-Khalifa. Le Gouvernement du Bahreïn souhaite voir une réaffirmation des principes fondamentaux du développement social dans tous les petits Etats insulaires en développement de façon à assurer le développement global de tous, a-t-il affirmé. Il a en outre exprimé l'espoir que la communauté internationale ne mettra pas davantage d'entraves au développement de ces Etats.

M. MARCEL RANJEVA, Ministre des affaires étrangères de Madagascar, s'est dit convaincu de la nécessité de créer un espace de solidarité et de coopération afin de renforcer la capacité de la communauté internationale à faire face aux vulnérabilités dont souffrent les PEID. C'est dans ce contexte, a-t-il précisé, que Madagascar a déposé sa candidature auprès de l'Alliance des petits Etats insulaires. Les circonstances particulières des PEID sont ressenties avec force par Madagascar, qui est certes une grande île, mais avec une petite économie, a-t-il dit. Le ministre a insisté sur la nécessité de préserver la diversité culturelle, qui doit être soutenue par tous, car elle représente à son avis la clé de voûte de l'accès au monde et des relations avec autrui. Il a souhaité que le document final de cette réunion contienne des informations claires sur les moyens dont dispose un petit Etat insulaire pour s'affirmer et pour profiter de la mondialisation en vue de développer son économie et atteindre ses

(à suivre)

objectifs de développement durable. Par ailleurs, il a prôné un abaissement des barrières douanières et présenté l'effacement de la dette, comme un grand pas vers la nouvelle solidarité.

M. LI ZHAOXING, Envoyé spécial du Président Hu Jintao, Ministre des affaires étrangères de la Chine, a souligné qu'il fallait une réponse de la communauté internationale aux menaces commune pour créer les conditions externes favorables aux pays en développement, y compris les petits Etats insulaires en développement. En outre, les pays développés devraient ouvrir davantage leurs marchés, retirer les barrières commerciales et mettre fin aux subventions à l'exportation de leurs produits agricoles. La Convention-cadre sur le changement climatique et le Protocole de Kyoto fournissent les mécanismes nécessaires à la coopération internationale en matière de changement climatique, a-t-il précisé. La Chine engage les pays concernés à remplir leurs engagements en venant en aide aux pays en développement, en particulier les petits Etats insulaires en développement, afin de leur permettre d'affronter les défis auxquels ils sont confrontés, tels les graves catastrophes naturelles et le changement climatique, a assuré le Ministre.

M. Li a également estimé que la communauté internationale devrait intensifier le transfert de technologies et la formation afin que les petits Etats insulaires en développement soient mieux équipés pour faire face à ces défis. Il faut saluer et encourager les efforts de financement, de transfert de technologie et de renforcement des capacités des petits Etats insulaires en développement, a-t-il estimé. Au cours des dernières années, la communauté internationale est parvenue au consensus sur les efforts à déployer pour aider ces pays à parvenir au développement durable. Cette Réunion internationale constitue à son avis un nouveau départ et doit être l'occasion de travailler ensemble pour mieux contribuer au développement durable des petits Etats insulaires en développement.

Mme ANN ANTOINE, Ministre de la santé, de l'environnement et des affaires ecclésiastiques de la Grenade, a mis l'accent sur la vulnérabilité particulière des PEID et sur la nécessité de renforcer les capacités de résistance aux niveaux régional et national. Elle a rappelé l'exemple de son pays qui a subi en 1994 un terrible cyclone qui a détruit ou endommagé 90% des maisons, des forêts et des infrastructures, avec des conséquences économiques effrayantes. Avant 2004, a-t-elle précisé, Grenade avait réalisé des progrès significatifs en matière de mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade; malheureusement le cyclone Yvan a mis à mal tout nos efforts et réduit nos capacités d'atteindre nos objectifs de développement durable. Il nous faut aujourd'hui, a-t-elle insisté, une aide à la reconstruction pour revenir sur le chemin de la croissance. Elle a estimé que la question de la vulnérabilité devait être centrale à tout débat pour la mise en œuvre future du Programme d'action. Le renforcement de la capacité de résistance est essentiel pour l'avenir. Nous demandons instamment à la communauté internationale que les ressources nécessaires soient mises à la disposition des petits Etats en développement pour renforcer leur résistance, a-t-elle conclu

M. CLIFFORD MARICA, Ministre du travail, du développement de la technologie et de l'environnement du Suriname, a déclaré que l'apparition de questions nouvelles a eu des effets négatifs sur les efforts menés par les petits Etats insulaires en développement pour parvenir au développement durable et créer de meilleures conditions de vie pour leurs populations. Ainsi, il faut accorder toute son importance à la menace que représente le VIH/sida sur de petites populations, aux nouveaux problèmes de sécurité et aux conséquences de l'érosion des préférences commerciales et de la libéralisation des échanges.

(à suivre)

M. Marica a invité la communauté internationale à aider les petits Etats insulaires en développement à renforcer leurs capacités nationales afin de leur donner la possibilité d'une participation plus active aux négociations commerciales multilatérales. Il faut aussi accorder la priorité au renforcement de la capacité de ces Etats à faire face aux conséquences du changement climatique. M. Marica a annoncé à cet égard que son pays avait entamé le processus de ratification du Protocole de Kyoto.

M. MOHAMMED EL YAZGHI, Ministre de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement du Maroc, a estimé que les propositions de base sur lesquelles s'est fondé le programme en 1994, restent d'actualité. A cet égard, il a cité la réduction des émissions des gaz à effets de serre qui est une nécessité absolue, le transfert technologique comme base d'un développement équitable, les spécificités culturelles et géopolitiques qui font partie intégrante de la durabilité du développement. Il a déclaré que des mécanismes financiers adaptés et harmonisés sont nécessaires, pour traduire les objectifs globaux dans l'action locale. Ces 10 années de travail et d'efforts, a-t-il ajouté, ont eu le mérite de faire comprendre à la communauté internationale l'intérêt extrême que revêtent les PEID sur des plans aussi variés que la biodiversité, la diversité culturelle et la gestion des ressources. Aujourd'hui, a-t-il précisé, nous sommes tenus de mobiliser les moyens à la hauteur de nos engagements et pour ce faire des efforts supplémentaires doivent être consentis, surtout de la part des pays industrialisés.

Par ailleurs, il a rappelé les résolutions de la conférence sur la coopération Sud-Sud de Marrakech ainsi que la Présidence marocaine du Groupe G77 et de la Chine durant laquelle une attention particulière a été accordée aux positions défendues par les PEID. Il a également précisé que durant sa présidence de la Conférence des Parties sur les Changements Climatiques, des progrès notables avaient été accomplis pour faire face aux problèmes posés par la spécificité et la vulnérabilité de ces Etats. Il a réitéré l'appui total du Maroc aux efforts de développement des PEID, et sa volonté d'élargir le partenariat et la coopération, pour que ce Programme atteigne ses objectifs. En outre, il a précisé que le Maroc abritera entre du 21 au 23 mars 2005 à Marrakech, le second Forum International sur les Partenariats pour un développement durable.

M. OVIDEO MANUEL BARBOSA PEQUENO, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et des communautés de Sao-Tomé-et-Principe, a estimé que l'adoption du Programme d'action de la Barbade a été une réussite, dans la mesure où il a permis de sensibiliser les opinions aux problèmes des petits Etats insulaires en développement. Mais les attentes suscitées impliquent l'adoption de mesures par la communauté internationale pour donner matière à ce programme, a-t-il poursuivi.

M. Pequeno a estimé que cette Réunion internationale était l'occasion d'œuvrer ensemble, petits Etats insulaires en développement et partenaires du développement, pour parvenir à un consensus sur les moyens à mettre en œuvre pour parvenir au développement durable. Les thèmes du Programme d'action continuent d'être d'actualité, a-t-il estimé. Certains progrès ont pu être réalisés mais la situation s'est dans l'ensemble détériorée ces dernières années. Les efforts consentis par Sao-Tomé-et-Principe sont freinés par les ressources limitées dont dispose le pays en raison de la baisse du cours du cacao, seul produit d'exportation, du prix élevé des transports et des difficultés rencontrées pour attirer les capitaux étrangers dans un pays dont la population est si réduite. Le Ministre a fait sienne la proposition du Premier Ministre de Maurice pour que la déclaration de Port Louis soit adoptée par

consensus, afin de bien montrer la détermination unanime de parvenir à la réalisation des objectifs du Programme d'action de la Barbade.

M. RICARDO CABRISAS RUIZ, Ministre de Gouvernement de Cuba, a déclaré que les enjeux auxquels se heurtent les Etats insulaires sont de plus en plus insurmontables. Il a noté que dans 46 pays, les niveaux de pauvreté sont plus élevés qu'en 1990, alors que 850 millions de personnes souffrent de la faim, et qu'un milliard de personnes disposent de moins d'un dollar par jour. Il a déclaré que les pays du tiers monde versaient chaque année 100 milliards de dollars au pays développés en tarifs commerciaux, alors que l'aide publique au développement (APD) n'atteignait que 0,22% du PND des pays développés, soit un niveau trois fois inférieur aux engagements. Il a fustigé la libéralisation du commerce qui devait contribuer à l'accélération de l'économie mondiale, mais qui en fait a entraîné des résultats inférieurs aux attentes de l'époque. Il s'est inquiété que la participation des PEID dans le commerce mondiale se soit réduite de 0,4% à 0,2% entre 1980 et 2000, alors que le cours des produits de base ne cessent de baisser. Il a souhaité que l'on accorde un traitement spécial et différencié au PEID pour compenser leurs difficultés particulières et affirmé que Cuba avait atteint un niveau de développement social qui est le fruit d'une conception du développement durable, malgré la politique de blocage et de blocus économique dont elle souffre.

M. FRANCIS O. RIVIERE, Ministre des affaires étrangères, du commerce et de la commercialisation de la Dominique, a souligné que les nombreuses catastrophes naturelles survenues en 2004 ont mis en évidence la vulnérabilité des petits Etats insulaires en développement. Il a estimé qu'il fallait le même niveau de réaction rapide de la part de la communauté internationale que pour les victimes du raz-de-marée, en particulier en ce qui concerne la transition entre les opérations de secours et la reconstruction. La Dominique est l'exemple même de la vulnérabilité, a-t-il dit. Le pays est situé à la fois sur une plaque tectonique et sur la route des ouragans. En novembre et décembre derniers, le pays a connu un séisme de 6,3 sur l'échelle de Richter, suivi de plus de 200 fortes répliques et de glissements de terrain. Le coût des dégâts s'est élevé à 2,6 % du PNB du pays et a eu une forte incidence sur la reprise économique qu'amorçait le pays après trois ans de déclin.

Compte tenu du nombre de catastrophes naturelles en 2004, M. Rivière a rappelé l'appel de son Président pour l'établissement d'un fonds d'affectation spéciale pour aider les petits états les plus pauvres face aux catastrophes naturelles. Il a par ailleurs souligné que les différents défis auxquels sont confrontés ces pays exigent des mesures de mise en oeuvre des différents objectifs du Programme d'action de la Barbade. Pour sa part, a-t-il indiqué, la Dominique fait un effort particulier dans le domaine du développement énergies renouvelables.

M. BILL RAMMELL, Ministre d'Etat pour les affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord a indiqué que son pays avait décidé d'accorder 75 millions de livres pour faire face aux conséquences du tsunami, alors que la société civile britannique a mobilisé 100 millions supplémentaires. Il a dit son inquiétude face au réchauffement de la planète et du changement climatique dus à la concentration croissante des gaz à effet de serre provoqués par les activités humaines.

Il a par ailleurs estimé que les PEID méritaient une attention particulière parce qu'ils étaient les plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Même si la gravité peut changer d'une région à l'autre, l'élévation du niveau de la mer peut avoir des conséquences économiques terribles, a-t-il noté. Le changement climatique et l'énergie figurent parmi

les quatre priorités du développement durable pour la Royaume-Uni, a-t-il dit. Nous pensons qu'il est possible de nous attaquer à la pauvreté dans le monde, dans l'intérêt de la lutte contre le terrorisme, a-t-il également déclaré. Il a estimé que le Sommet d'examen de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement qui se tiendra à New York en septembre 2005 permettra de mesurer le chemin qui reste à parcourir.

M. KALIOPATE TAVOLA, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur des Iles Fidji, a souligné que les petits Etats insulaires en développement étaient vulnérables à de fréquentes catastrophes naturelles. Il a demandé aux partenaires du développement de ratifier le Protocole de Kyoto et d'aider les pays en développement à mettre en œuvre ses dispositions sur le plan régional. M. Tavola a déclaré que l'économie de son pays avait été affaiblie par de nouveaux problèmes et n'arrivait pas à assurer son développement. Il a rappelé à cet égard que les préférences commerciales sur le sucre prendraient fin en 2007 et que le pays devra diversifier ses ressources.

Le Ministre fidjien a également mis l'accent sur les efforts de son pays pour s'intégrer dans le système commercial multilatéral. Fidji a élaboré un plan d'évaluation pour la mise en œuvre des objectifs du Programme d'action de la Barbade et a intégré les Objectifs du Millénaire pour le développement dans son programme national, a-t-il indiqué. M. Tavola a toutefois souligné que Fidji avait besoin des partenaires du développement pour assurer son développement durable.

M. CONOR LENIHAN, Ministre d'État, Département des affaires étrangères, de l'aide extérieure et des droits de l'homme de l'Irlande, a souhaité une démarche intégrée pour mettre en œuvre tous les résultats des grandes conférences mondiales. Il a formé le vœu que cette réunion mette l'accent sur les besoins particuliers des PEID précisés que le Gouvernement irlandais aidera les Maldives à surmonter les conséquences du tsunami. Il a également invité la communauté internationale à travailler sur l'indice de vulnérabilité environnementale en tant qu'outil important de lutte contre les effets néfastes des catastrophes naturelles. L'Irlande, a-t-il ajouté, soutient depuis longtemps les travaux sur un indice mondial de vulnérabilité environnementale à travers son partenariat avec la Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliqués (SOPAC). Par ailleurs, le Ministre a souligné l'importance des programmes et mesures mis en œuvre en étroite coopération avec les Etats vulnérables eux-mêmes, dans le souci de renforcer la capacité de résistance des PEID, ainsi que leur capacité de réaction et d'adaptation aux chocs économiques, sociaux et environnementaux et autres tendances qu'ils ne maîtrisent pas.

Mme USCHI EID, Secrétaire d'État parlementaire et Vice-Ministre, Ministère fédéral pour la coopération économique et le développement de l'Allemagne, a déclaré que la Communauté internationale ne pouvait pas se contenter de mener des recherches ou de poursuivre ses spéculations en matière de météorologie. La mise en place de systèmes d'alerte rapide intéresse l'Allemagne, qui souhaite y contribuer pour permettre aux populations d'être informées en cas de catastrophe imminente, a-t-elle assuré.

L'Allemagne attache également une importance particulière aux problèmes du changement climatique, qui concernent tout particulièrement les petits Etats insulaires en développement, a-t-elle poursuivi et est plus que jamais engagée à réduire ses émissions gaz à effet de serre et de respecter ses engagements en vertu du Protocole de Kyoto. Elle a lancé un appel aux Etats-Unis pour qu'ils ratifient le Protocole de Kyoto. La Secrétaire d'Etat s'est félicitée de l'intérêt croissant pour les énergies renouvelables dont la part doit augmenter, notamment pour réduire le coût de l'énergie pour les petits Etats insulaires en

développement, et a affirmé qu'avec de meilleures technologies et des ressources financières il était possible d'améliorer la situation en matière l'énergie durable.

Mme HAN MYEONG-SOOK, Membre du Parlement, ancien Ministre de l'environnement de la République de Corée, a déclaré que la mise en œuvre des objectifs de développement durable nécessitaient des efforts des PEID associés à un soutien de la communauté internationale. Elle a décrit les conséquences des catastrophes qui ont frappé l'Asie du Sud Est et s'est félicitée des conclusions du Sommet de Djakarta du 6 janvier dernier, qui a réaffirmé la nécessité d'une coopération mondiale en matière de prévention des catastrophes naturelles. Elle a estimé indispensable de travailler sur les changements climatiques et les vulnérabilités environnementales et économiques des PEID et a espéré que la mise en œuvre du Programme permettrait de répondre aux besoins spécifiques des PEID. La République de Corée, a-t-elle indiqué, a mis en place des projets de coopération dans les domaines de l'aquaculture, des pêcheries et des technologies de l'information et de la communication et a facilité le séjour de stagiaires des PEID. Elle a suggéré que le mécanisme financier visant à accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade soit confié au Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Elle a également souligné la contribution déterminante que peut constituer le secteur privé des pays développés pour la réalisation des objectifs de développement durable des PEID.

M. BRUCE BILLSON, Secrétaire parlementaire aux affaires étrangères de l'Australie, a fortement appuyé la mise en place dans l'Océan indien d'un système d'alerte rapide qui pourrait s'inspirer du système existant dans le Pacifique. La Réunion internationale de Kobé pourrait contribuer à mettre en place un tel système qui permettrait de réduire la vulnérabilité des petits États insulaires en développement, a-t-il expliqué.

M. Billson a estimé que l'Australie était plus sensible que tout autre pays développé aux problèmes que connaissent les petits Etats insulaires en développement en raison de sa proximité géographique à un certain nombre d'entre eux. Son pays coopère étroitement avec les pays du Pacifique, notamment dans le domaine de la sécurité, a-t-il ajouté et est attachée à la mise en commun des ressources de la région. C'est par une approche concrète et directe que les partenaires du Pacifique pourront apporter une contribution aux problèmes qui concernent les petits Etats insulaires en développement, a-t-elle conclu, se disant convaincu que la révision du Programme d'action de la Barbade contribuerait à assurer le développement durable dans ce groupe d'Etats.

Mme MARIA MADALENA BRITO NEVES, Ministre de l'agriculture, de l'environnement et des pêches du Cap Vert, a noté que cette conférence se tenait dans la foulée de l'une des catastrophes naturelles les plus tragiques qu'ait connu le monde. Elle a estimé que l'impact socio-économique sur les pays touchés était incontestable et risquait de retarder leur processus de développement durant de nombreuses années. Les PEID, a-t-elle ajouté, constituent un cas de figure particulier dans le domaine du développement et, par conséquent, il faut que la communauté internationale les aide par la mise à disposition de ressources appropriées. Elle a déclaré que le Cap Vert avait fait de grands progrès dans l'adoption des mesures recommandées par la Programme d'action, notamment dans le domaine de l'éducation, du tourisme, des infrastructures ou de la gestion intégrée des ressources naturelles. Mais, a-t-elle prévenu, ces acquis ne seront durables sans de nouvelles mesures dans le domaine du commerce, et du renforcement des capacités et des infrastructures. Par ailleurs, elle s'est félicitée de la décision de l'ECOSOC de permettre un délai de transition pour le reclassement des PMA, ce qui est le cas de son pays.

(à suivre)

M. YVES ANDRE WAINWRIGHT, Ministre de l'environnement d'Haïti, a rappelé que l'année 2004 avait été particulièrement difficile pour Haïti sur le plan climatique. La majorité des huit millions d'Haïtiens se heurtent à d'innombrables problèmes structurels de développement sur fond d'instabilité politique récurrente depuis 20 ans. Le gouvernement actuel, a-t-il précisé, a restauré la stabilité macroéconomique et réduit l'inflation économique. La gouvernance et la gestion de l'environnement physique ont aussi progressé depuis son installation, a-t-il ajouté.

Dans la nouvelle feuille de route qui est en train de se dessiner pour les PEID, Haïti estime important de mettre l'accent sur l'installation de systèmes d'alerte rapide centrés sur les catastrophes naturelles, les inondations, le Tsunami et les pénuries alimentaires; la mise en oeuvre de programmes rendant viable la production, au niveau insulaire, de combustibles à partir des produits agricoles tropicaux; la mise en place de mécanismes financiers novateurs pour surmonter les faiblesses structurelles des petits Etats insulaires en développement; et le renforcement des capacités pour une meilleure gestion environnementale de proximité. La réalisation d'une telle mission et des tâches à accomplir paraît impossible, a-t-il estimé, mais avec de la volonté et le concours de la communauté internationale, il sera possible d'y arriver, a-t-elle conclu.

Mme PENNELOPE BECKLES, Ministre des services publics et de l'environnement de Trinité-et-Tobago, s'est inquiété de la vulnérabilité des PEID aux catastrophes naturelles. Les PEID vivent en sachant que de telles catastrophes risquent de se produire chaque année, a-t-elle ajouté, en notant que les ressources consacrées à la remise en état seront malheureusement détournées des programmes sociaux et d'équipement. Elle a souligné qu'au nombre des difficultés traditionnelles des PEID identifiées à la Barbade en 1994 se sont ajoutées de nouvelles liées au commerce, aux maladies infectieuses et problèmes de sécurité. Tout en remerciant les pays développés pour les engagements pris, elle les a invités à faire plus en précisant que les PEID avaient des besoins spéciaux qui méritaient une attention spéciale. La communauté internationale doit fournir une aide, non pas comme une faveur mais pour respecter les engagements souscrits, a-t-elle également souligné. Elle a estimé que le succès de cette conférence dépendra de la capacité des participants à nuancer leurs perceptions et à définir les priorités d'une action internationale concertée. Le gouvernement de Trinité-et-Tobago, a-t-elle conclu, tient à ce que toutes les initiatives soient fondées sur des partenariats, avec une attention particulière aux besoins particuliers des communautés rurales.

M. DEAN PEART, Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement de la Jamaïque, a souligné que les nouveaux défis que sont la pandémie du VIH/sida, la mondialisation économique, la menace du terrorisme et la nécessité de renforcer la capacité de résistance concernent de manière fondamentale l'existence des PEID. Par conséquent, il faut une action coordonnée et une collaboration étroite pour renforcer la capacité de résistance avec la participation de la société civile, a-t-il estimé. Il ne fait aucun doute à son avis que ces efforts devront être déployés avec le concours de la communauté internationale.

M. Peart a souligné que les petits Etats insulaires en développement, de par leur riche patrimoine culturel, disposent de ressources particulières qu'il faut développer sans menacer leur environnement naturel. Affirmant qu'une industrie fondée sur les services culturels peut tirer parti des technologies de l'information et des communications, il a déclaré que la Jamaïque souscrivait à l'appel en faveur d'une convention sur la diversité culturelle.

(à suivre)

Donnant lecture du message du Président ABDELAZIZ BOUTEFLIKA, M. ADBELKADER MESSAHEL, Ministre en charge de Magrébines et des affaires Africaine de l'Algérie, a déclaré qu'au moment d'aborder la problématique du développement durable des PEID, le tsunami est là pour rappeler la vulnérabilité particulière de ces pays en raison de la géographie, de la fragilité de leurs écosystèmes et des obstacles spécifiques auxquels ils sont confrontés dans divers domaines, notamment ceux des infrastructures et des moyens de transport et communication. Il a rappelé que le Secrétaire Général des Nations Unies avait soumis à la 12^e session de la Commission du développement durable (CDD) une évaluation de l'état de mise en oeuvre de ce programme d'action et formulation d'un ensemble de recommandations visant à donner l'impulsion nécessaire à la coopération internationale en faveur de ces pays.

Par ailleurs, il a souligné que face aux contraintes qui pèsent encore sur ces pays, il apparaît nécessaire que les efforts de soutien international se concentrent davantage sur des priorités comme une croissance soutenue et une intégration à leurs régions respectives de voisinage et à l'économie mondiale. Nous partageons à cet égard, a-t-il ajouté, le souci de ces pays de privilégier les domaines des transports et des communications pour sortir de leur isolement et les rendre plus attirants à l'activité économique et aux capitaux. Enfin, il a souligné l'opportunité que représentera dans quelques mois la tenue du Sommet d'évaluation de la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire. Au plan africain, a-t-il précisé, nous nous préoccupons des problèmes et des difficultés auxquels sont confrontés les pays insulaires membres de l'Union africaine. Le NEPAD, qui vise à sortir le continent de sa situation de marginalisation économique mondiale et à promouvoir une approche régionale de développement, intègre pleinement ces pays dans ses programmes et projets, a-t-il déclaré.

M. SORAJAK KASEMSUVAN, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande, a salué la réaction internationale et la détermination d'établir un système d'alerte rapide des risques naturels. Il s'est félicité que la question soit examinée à Kobé lors de la conférence sur la prévention des catastrophes naturelles. M. Kasemsuvan a souligné que l'industrie du tourisme en Thaïlande est l'une des réussites de ce pays et contribue à son développement durable. Des millions de touristes se sont rendus en Thaïlande l'an dernier et le pays est disposé à partager ses expériences avec les petits Etats insulaires en développement dans ce domaine, a-t-il dit.

M. Kasemsuvan a rappelé aussi que son pays avait une longue expérience dans la lutte contre le VIH/sida et avait remporté un certain succès dans ce domaine. La Thaïlande est notamment disposée à fournir des médicaments rétroviraux à d'autres pays en développement et à les aider dans la production de ces médicaments, de façon à améliorer l'accès des populations au traitement, a-t-il indiqué. M. Kasemsuvan a conclu que les enjeux des petits Etats insulaires en développement sont les enjeux de l'ensemble de la communauté internationale.

M. ALFREDO LUIGI MANTICA, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Italie, a souligné que son pays avait financé, par le biais du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, deux programmes à fort coefficient de technologies de l'information et des communications pour gérer divers aspects de la mondialisation. Toujours dans le domaine des TIC, la coopération italienne était en train d'élaborer avec le PNUD un projet d'aide aux pays du CARICOM pour la mise en oeuvre de l'«Agenda de connexion». L'Italie a souscrit à un accord avec le CARICOM pour le soutien du Centre caraïbe pour les changements climatiques. M. Mantica a indiqué que l'Italie était également prête à assurer un cofinancement du programme «Améliorer la gestion de l'eau et la gouvernance à Maurice» qui sera prochainement présenté à la Commission

(à suivre)

européenne. L'Italie a en outre annoncé hier, avec l'Equateur et le Yémen, l'extension aux petits Etats insulaires en développement intéressés de l'initiative de partenariat «Intégrer la conservation de la biodiversité avec l'amélioration durable des conditions de vie».

Le Vice-Ministre italien des affaires étrangères a fait valoir que la deuxième priorité adoptée par l'Italie pour assurer le suivi du Plan d'Action de la Barbade est la sécurité alimentaire. Deux programmes importants sont en cours, dans le cadre desquels l'Italie est le principal contributeur, par l'intermédiaire de la FAO, des programmes régionaux de sécurité alimentaire établis par le CARICOM et par les Etats insulaires du Pacifique à la suite du Sommet mondial de l'agriculture de Rome en 2002. Sur les 50 millions d'euros de la contribution italienne au Sommet, plus d'un cinquième (10,3 millions) a été alloué aux petits Etats insulaires en développement. L'Italie entend également continuer à promouvoir les problématiques liées au développement durable des petits Etats insulaires en développement dans les prochaines enceintes multilatérales de la coopération au développement, à commencer de la Conférence de Kobé. Parmi celle-ci, le Vice-Ministre a mentionné deux fonds dont l'Italie est un des principaux donateurs: le «Fonds pour l'environnement mondial» (GEF) et le «Fonds mondial pour le VIH/sida».

M. KOICHIRO MATSUURA, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, a déclaré que le raz-de-marée dans l'Océan indien a montré le besoin de mettre en place des systèmes d'alerte rapide à l'instar du système existant dans le Pacifique, et d'adopter des mesures visant à assurer la préparation et la sensibilisation du public. M. Matsuura a souligné que l'UNESCO prône depuis longtemps la mise en place d'un mécanisme d'alerte rapide à l'échelle mondiale.

Le Directeur général de l'UNESCO a souligné que son organisation est consciente du besoin de tirer parti des moyens modernes de communication et a espéré que cet aspect serait examiné par la Réunion internationale. Il s'est félicité que l'on ait pris en compte les questions telles que la diversité culturelles et de protection du patrimoine culturel en tant que composantes du développement durable. La gageure est désormais de trouver les moyens de tirer parti des atouts culturels des petits Etats insulaires en développement. Il a aussi invité ces pays à inscrire des sites au patrimoine mondial de l'humanité. M. Matsuura a par ailleurs invité les petits Etats insulaires en développement à participer au sommet de la société de l'information. A cet égard, il a déclaré que, collectivement, il faut mobiliser tous les acteurs de la société, notamment les jeunes, pour favoriser le développement des technologies de l'information et des communications dans les petits Etats insulaires en développement. L'UNESCO sera du côté des petits Etats insulaires en développement dans leurs efforts de développement durable, a assuré son Directeur général.

M. MICHEL JARRAUD, Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), s'est inquiété que de la vulnérabilité croissante des PEID alors même que leur capacité de résistance s'amenuisait. Il a précisé que les catastrophes naturelles avaient constitué au cours de la dernière décennie 90% de l'ensemble des catastrophes. Au cours de la dernière saison de tempêtes tropicales, a-t-il précisé, 14 cyclones avaient causé 20 milliards de dollars de pertes économiques rien que dans les Caraïbes, alors que l'élévation du niveau de la mer menace de plus en plus les Iles et notamment Nauru, les Maldives et Tuvalu. Il a estimé qu'il nous fallait renforcer les systèmes d'alerte rapide par des mesures d'accompagnement, incluant des politiques de sensibilisation, une éducation, et des mesures de préparation à ces catastrophes. Dans le contexte du récent sommet de Djakarta qui a souligné l'urgence d'un système d'alerte rapide de tsunami dans l'Océan indien, il a souligné la contribution

que peut apporter l'Organisation météorologique mondiale grâce à son expérience de systèmes d'alerte rapide et de son unique Système de télécommunication mondial, utilisé pour l'échange de données sismiques et la détection de tsunamis dans le Pacifique.

Mme JOKE WALLER-HUNTER, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, a souligné que les 10 dernières années avaient montré que le changement climatique et le développement durable des petits Etats insulaires en développement étaient étroitement imbriqués. On comprend mieux aujourd'hui les phénomènes de changement climatique, et en particulier leurs conséquences sur les petits Etats insulaires en développement, a-t-elle dit. La fréquence et la durée des incidents climatiques vont augmenter et entraîner la sécheresse dans certaines régions, et les ouragans et les averses susceptibles de causer des dégâts importants, a-t-elle prévenu.

Mme Waller-Hunter a déclaré que, tout au long du processus de la Convention-cadre, les petits Etats insulaires en développement ont participé activement aux travaux de suivi et plus de 95% d'entre eux ont soumis leurs communications sur les mesures adoptées au plan national. En conclusion, Mme Waller-Hunter a souligné que, sans action internationale sur le changement climatique, le Programme d'action de la Barbade ne pourrait être réalisé.

M. IAN GOLDIN, Vice-Président, Relations extérieures, Communication et Relations avec les Nations Unies, Banque mondiale, a annoncé que son organisation avait accordé 2,2 milliards de dollars aux PEID, en précisant que 20 d'entre eux avaient accès aux fonds de l'Association internationale pour le développement à des conditions préférentielles. Il s'est inquiété des conséquences du changement climatique provoqué par les activités humaines sur la vulnérabilité des PEID et estimé qu'il était indispensable que la multiplicité des institutions qui aident ces pays coordonnent leurs interventions dans le souci d'harmoniser les activités des bailleurs de fonds. Il a souligné l'importance d'adopter des mesures de bonne gouvernance en matière de lutte contre le terrorisme et le blanchiment de l'argent et invité la communauté internationale à se concentrer sur les objectifs de développement réalisables, en assurant le soutien de la Banque mondiale pour se faire.

M. ABDULIE JANNEH, Secrétaire général adjoint et Administrateur adjoint pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a déclaré que des actions audacieuses et concertées devaient être prises pour reconnaître les problèmes des petits Etats insulaires en développement et renforcer leur capacité de résistance. Pour sa part, le PNUD souhaite aider les petits Etats insulaires en développement pour surmonter leurs vulnérabilités, fort d'une vaste expérience en matière de gestion des catastrophes. Ainsi, le Département chargé du renforcement des capacités a mis au point un programme de sensibilisation du public aux questions d'environnement.

M. Janneh a indiqué que le PNUD était sur le point de lancer trois nouvelles initiatives pour appuyer les petits Etats insulaires en développement. La première consistait en une série de publications sur la capacité de résistance aux catastrophes naturelles ; la seconde est un service de renforcement des capacités de résistance pour aider les petits Etats insulaires en développement à mettre en œuvre des mesures pour réduire leur vulnérabilité ; la troisième concerne une initiative pour une alliance universitaire des petits Etats insulaires en vue d'aider ces Etats à mieux former leurs cadres.

* * * *

(à suivre)

* * * *